



## L'essentiel des Questions / Réponses

### Réunion DP 20 Décembre 2018

**Question 1 / Tous les services / E-force :** Depuis le 24 Août, une nouvelle version e-force a été installée. Suite à cette dernière version, les conseillers n'ont plus la possibilité de supprimer les gestionnaires dans e-force. Une évolution est-elle prévue ? Si oui quand ? Sinon pourquoi ?  
**Réponse Direction :** En effet, la version du 24 août ne permet pas pour un certains nombre de conseillers de supprimer les gestionnaires, les profils des managers et formateurs permettent toujours de faire ces modifications.

Pour le département DRSC la modification création suppression fonctionne, sur DVF ceci a été demandé par le responsable de département vers le responsable du poste de travail à DRCE.

L'information reçue est que cette version est liée aux évolutions de la contractualisation graduée.

**A nouveau, ou encore et toujours, les évolutions ne concerne que certains départements ! La CFE-CGC continuera de réclamer les mêmes règles pour tous !**

**Question 2 / DVF / Double PVV :** Un mail managérial informe en date du 12 Décembre que certaines migrations essentiellement dans les campagnes sont doublonnées. Cela impacte le Cas et la PVV de novembre et décembre. Une mise à jour a-t-elle été effectuée depuis ? A quand le suivi PVV sera-t-il fiable de manière définitive ?

**Réponse Direction :** Un diagnostic a été très rapidement réalisé par la Data Factory et les migrations doublonnées, à l'échelle de quelques collaborateurs Activa, ont été corrigées le 17 décembre.

Le contrôle de la fiabilité de la PVV est régulier mais ne peut permettre le risque 0. Il est important de rappeler la mobilisation et la réactivité de l'équipe Data Factory pour corriger les écarts dès détection.

**Question 3 / DVF / Challenge Samsung :** Un mail managérial informe le 11 Décembre que des ventes ne remontent pas dans les résultats du challenge Samsung, et demande de bien vouloir les saisir dans un tableau en pièce jointe. Pensez-vous qu'il soit normal que les conseillers doivent remplir un tableau de suivi de ventes en plus de leur activité face au client ? Ne pensez pas que cela soit démotivant ? Que comptez-vous faire pour y remédier ?

**Réponse Direction :** La demande de saisie concernent les ventes que les conseillers auraient identifié comme manquantes. Ce process correspond en tous points à celui des remontées des ventes dites "manuelles".

Ce qui prévaut, c'est que l'ensemble des ventes des collaborateurs soit pris en compte. Comme évoqué dans la question 2, la fiabilité des ventes et de la PVV est régulièrement contrôlée.

**La CFE-CGC remercie la mobilisation de l'Equipe Data Factory mais rappelle à la Direction que la charge de travail est augmentée par les contrôles et suivis des salariés et qu'une réelle démotivation s'installe dans les départements. Vos élus DP et CHSCT sont à votre entière disposition.**

**Question 4 / Tous les services / Come / Lettre utilisateurs n°26 :** Nous entendons le faible nombre de réclamations mais pourriez-vous préciser de quelles natures sont les réclamations identifiées en lien avec la rétro migration ?

**Réponse Direction :** Cette question n'est pas des prérogatives DP

Non, ce n'est pas de notre périmètre mais celui du responsable national du processus réclamation de DRCE

**La CFE-CGC s'étonnera toujours du renvoi vers d'autres entités alors que les salariés du CSE SUD sont eux impliqués face à tous les clients. Nous posons donc la question au responsable national de processus réclamation qui est sur notre site. Nous reviendrons vers vous.**

**Question 5 / Tous les services / Tickets Resto dématérialisés pour les télétravailleurs :** Suite au lancement des inscriptions qui n'était que du 15 11 au 19 11 vous aviez confirmé une deuxième vague pour ceux qui n'auraient pas pu commander. A-t-elle eu lieu ? Si non, quand cela sera-t-il fait ?

Des salariés nous signalent s'être inscrit dans les temps impartis, et n'ont pas de réponse à ce jour sur l'éligibilité. Est-ce normal, sachant que certains salariés ont déjà été signifiés d'inéligibilité ?

Réponse Direction : Le CSE Sud, comme les autres entités, n'a pas de visibilité sur ce dossier.

Une nouvelle vague d'inscriptions est en cours de préparation.

Un salarié qui après s'être inscrit n'a rien reçu doit se signaler à « Pole.restauration@orange.com ».

Nous analyserons avec les prestataires, sa signalisation.

**Pour tout savoir et comprendre : [Lettre Comprendre & Agir - Spécial Restauration #T3 2018](#)**

**Retrouvez également toutes les infos sur [Anoo ici](#)**

**Question 6 / Tous services / Congés d'hiver :** Les congés d'hiver débutent pour la Zone C le 23 02 2019. Quand allez-vous recueillir les souhaits, et quelle est la date de validation définitive ?

Réponse Direction : Cette période de vacances ne fait pas l'objet d'un recensement systématique.

Sur le Flux ARC national, un recensement aura lieu à compter du 02/01 pour une validation définitive semaine 4.

**La CFE-CGC restera vigilante pour les conseillers ARC. N'hésitez pas à nous signaler tout refus non argumenté ou non réponse au-delà du 28 Janvier.**

**Question 7 / Apprentis / Compte CPF - Prestataire Obtention permis B :** Certains apprentis nous signalent des difficultés à trouver un prestataire. La Responsable Développement des Compétences informe que tout est bloqué. Pouvez-vous nous informer du devenir de ce dispositif ?

Réponse Direction : L'apprentie concernée a été informée du dispositif « les clés de mon emploi » permettant aux apprentis, sous certaines conditions, d'utiliser leur CPF pour le passage du permis, que nous avons évoqué lors de la réunion DP du mois d'août.

Elle a été avertie également qu'une réforme de la formation est en cours, qu'elle impactera aussi le CPF et assurément ce dispositif.

Il s'agit de la « Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel », qui entrera en vigueur dès le 1er janvier 2019, et pour laquelle nous n'avons que très peu d'informations pour l'instant.

Les coordonnées d'Opcalia, organisme paritaire qui gère les demandes de CPF, lui ont également été transmises.

A la suite de cet échange, elle a pris contact avec divers organismes dont ECF, avec qui un RDV était pris pour obtenir des informations.

Nous rappelons que ce dispositif n'est pas géré ni lié à Orange, dans ce cadre nous ne sommes pas en mesure de connaître son devenir.

**Question 8 / Tous services / Véhicules de pool :** Reprise question 15 du 20 09 2018 : Nous avons constaté l'absence de disques de stationnement dans les véhicules de pool. Pouvez-vous faire le nécessaire pour équiper les voitures ? Votre réponse : Le CSE n'a pas la responsabilité du parc automobile. Nous faisons suivre la demande à la SSO.

Quelle a été la réponse de SSO car nous constatons que les véhicules Apollo n'en sont toujours pas équipés ?

Réponse Direction : La commande sera faite la semaine prochaine.

**La CFE-CGC se réjouit d'avoir obtenu une réponse enfin positive. La relance des questions DP sans réponse semble faire réagir la Direction, nous continuerons à relancer autant de fois que nécessaire toute question restée sans réponse...**

**Question 9 / Tous les Services / Rachat Véhicules Orange :** Est-il toujours possible pour les salariés de racheter les véhicules ORANGE ?

Quelles en sont les modalités ?

Réponse Direction : Oui, mais il faut passer par le site ALPHABET [Cliquer ICI](#)

**Question 10 / Tous les Services / Numéro de mobile professionnel :** Peut-on conserver son numéro de portable professionnel lors du départ à la retraite ? Si oui, quelle est la procédure ?

Réponse Direction : Pour conserver son numéro de mobile, le salarié devra s'adresser à son Gestel pour remplir un contrat de cession Les informations sont disponibles dans 100% pratique, espace manager.

<http://pratique.itn.ftgroup.FR/manager/Pages/departgroupe.aspx#>

**N'hésitez donc pas à contacter le [Gestel du CSE SUD en cliquant ici](#)**

**La prochaine réunion DP du CSE SUD est programmée le 31 Janvier 2019**

Vous avez des questions, des réclamations, des préoccupations.

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE CGC.

**Vos élus DP CSE SUD :** Laurence OURTIES, Antoine ROESER, Blandine BARTHES,

Mohamed BENYAHIA, Hélène FAUS, Sandrine FRASCA.



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : <https://www.cfecgc-orange.org/do-sud/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

